



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° CASP.02/2018 ACQUISITION DE 200 TPEs

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer un Appel d'Offres national pour l'acquisition de **200 TPEs** « **Terminal de Paiement Electronique** ».

Peuvent participer au présent appel d'offres, les personnes morales spécialisées en la matière régies par le droit Tunisien et disposant d'un service après-vente pour toutes les composantes de l'offre.

Les représentants des sociétés qui désirent participer au présent appel d'offres, doivent se présenter au **Secrétariat permanent de la commission des marchés publics de la Banque de l'Habitat sis – au 5ème étage , bureau n° 507Bis de l'Immeuble administratif de la Banque de l'Habitat, Espace Tunis, 1073 Montplaisir Tunis**, munis de leur carte d'identité nationale et du cachet de la société représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la fourniture d'un reçu attestant le versement en espèce de la somme non récupérable de **cent dinars (100 d)** au compte courant bancaire **n° 14 207 207 3567000014 35** ouvert sur les livres de **l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir Tunis**.

Les offres dont la validité exigée est de **90 jours** à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées soit par voie postale et en recommandée ou par rapide-poste, soit remises directement et contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central : 18, Avenue Mohamed V, 1080Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à **l'article 8** du cahier des charges comme suit :

Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

**« A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° CASP02/2018
ACQUISITION DE 200 TPEs »**

Cette enveloppe extérieure doit renfermer et sous peine de nullité :

1. Les pièces administratives énumérées de E1 à E6 désignées au point **I** du paragraphe **8.2** de **l'article 8** du cahier des conditions de l'appel d'offres y compris la caution bancaire provisoire dont le montant est fixé à **Quatre Mille Cinq Cent (4 500) Dinars**.
2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre l'objet de l'Appel d'Offres, l'identité du soumissionnaire et la mention « Enveloppe A – Offre technique ». Elle doit contenir les pièces de A1 à A11 désignées au point **II** du paragraphe **8.2** de **l'article 8** du cahier des conditions d'appel d'offres.
3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre l'objet de l'Appel d'Offres, l'identité du soumissionnaire et la mention « Enveloppe B – Offre financière ». Elle doit contenir les pièces énumérées de B1 à B3 désignées au point **III** du paragraphe **8.2** de **l'article 8** du cahier des conditions d'appel d'offres.

Les copies scannées des documents demandés sous forme originale ou copies certifiées conformes aux originaux ne sont pas acceptées.

La date limite de réception des offres est fixée au **mardi 12/06/2018 jusqu'à 13 heures**; date et heure limites fixées pour la réception des offres. La date consignée au cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi.

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.